



maître d'ouvrage :

VILLE DE PARIS
RÉGIE IMMOBILIÈRE DE LA VILLE DE PARIS

maître d'œuvre :

CABINET ANDRAULT PARAT
ARCHITECTES : MM ANDRAULT, PARAT ET GUVAN

exécution :

DÉPARTEMENT CHARPENTES MÉTALLIQUES

délai :

de 1982 à 1984



description des travaux :

Établissement à vocation sportive avec une capacité d'accueil de 3 500 à 17 000 spectateurs selon les aménagements intérieurs et pouvant recevoir des spectacles et des concerts de par son équipement scénique et technique.

Surface totale : 13 475 m²

Poids total des structures métalliques : 1 800 t

La structure métallique, support de la toiture et des façades inclinées prolongeant le talus auquel est adossé l'ouvrage, a la forme générale d'une croix dont les deux branches sont identiques, d'une longueur de 126 m et d'une largeur de 77 m.

La structure se compose de cinq parties principales :

- les 4 poutres de ceinture formant un caisson et s'appuyant sur 4 fûts béton de 6m de diamètre dont les axes forment un carré de 91m de côté
- les 20 poutres de la partie centrale
- les 4 porte-à-faux
- l'ossature secondaire recevant la couverture
- l'ossature secondaire inclinée à 45° recevant les façades.



CRÉDITS PHOTOS : J. BIAUGEAUD, M. MOCH

